Chiffres à l'appui

Exaspérés par la rivalité entre Strasbourg et Bruxelles concernant le siège du Parlement Européen, les euro-députés luxembourgeois ont décidé, il y a quelques mois, de présenter la cadidature de la capitale du Grand-duché au rang de capitale européenne.

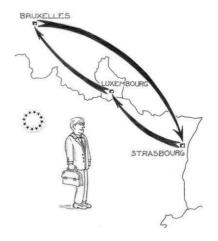
Immédiatement consultés, les 518 euro-députés ont classé les trois villes dans l'ordre décroissant de leur préférence . Voici les résultats de cette consultation :

Bruxelles - Luxembourg - Strasbourg	142 députés
Luxembourg - Strasbourg - Bruxelles	116 députés
Strasbourg - Luxembourg - Bruxelles	91 députés
Strasbourg - Bruxelles - Luxembourg	78 députés
Bruxelles - Strasbourg - Luxembourg	52 députés
Luxembourg - Bruxelles - Strasbourg	39 députés

Un grand journal luxembourgeois exigea aussitôt que le siège du Parlement soit transféré de Strasbourg à Luxembourg au prétexte qu'une majorité de députés préfèrent Luxembourg à Strasbourg.

Montrer que cet argument est correct.

Montrer ensuite que, sur la base de cette même consultation, on pourra défendre la candidature de Bruxelles, puis celle de Strasbourg.



N.B. Cet épisode de politique-fiction est purement imaginaire : à la fin de l'année 1992, un sommet européen à Edimbourg a confirmé Strasourg dans son rôle de Siège du Parlement Européen...